

# MUSÉE DES RELIGIONS



Résumé du mémoire du Musée des religions de Nicolet



Le mémoire présente l'opinion de la direction et des principaux intervenants oeuvrant pour le Musée des religions depuis maintenant 20 ans. Il explore les différentes interrogations mises de l'avant par les membres de la commission et tente d'y apporter des pistes de solutions ou, à tout le moins, des pistes de réflexion.



Le mémoire présente aussi les différentes réalisations effectuées par l'équipe du Musée des religions depuis sa création pour justement tenter de palier à cette perte d'information sur le patrimoine. Il met aussi de l'avant le besoin urgent de reconnaître cette institution muséale de premier plan au Québec dans les différentes tentatives pour trouver des solutions à l'épineux problème de la sauvegarde du patrimoine.

Ce mémoire vous témoignera de l'implication active dont a fait part le Musée des religions dans la sauvegarde du patrimoine religieux québécois.



**MÉMOIRE DU MUSÉE DES RELIGIONS**

**PRÉSENTÉ**

**À LA COMMISSION DE LA CULTURE**

**SUR LE PATRIMOINE RELIGIEUX**

Nous voudrions d'abord remercier M. le député Bernard Brodeur (président) et les membres de la Commission parlementaire de la culture d'offrir au Musée des religions la possibilité de se faire entendre au sujet de la préservation et de la mise en valeur du patrimoine religieux québécois.

Le Musée des religions, situé à Nicolet, est né de la volonté des gens du milieu de se doter d'une institution capable d'interpréter et de comprendre les différents phénomènes religieux dans le monde. Incorporé en 1983, ce Musée a officiellement ouvert ses portes au public en 1986. Plus d'une centaine d'expositions plus tard et un nouveau bâtiment l'abritant, le musée des religions a toujours à cœur de faire voir et de faire connaître les différents phénomènes religieux des cinq grandes traditions religieuses dans le monde soit le bouddhisme, l'hindouisme, l'islam, le judaïsme et le christianisme.

À la fin des années 1980, nous pouvons facilement affirmer que l'esprit du temps ne portait pas nécessairement encore sur la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine religieux traditionnel québécois. Nous pouvons également constater qu'à cette époque la pratique religieuse des québécois poursuit son déclin, déjà amorcé au début des années 1960.

Le Musée des religions, avec sa mission d'éducation religieuse, naît donc dans une période où l'étude des faits religieux n'obtient pas nécessairement la faveur populaire. Aujourd'hui sa collection est importante, riche et diversifiée. Elle comporte plus de 130 000 objets qui rendent compte des différentes traditions religieuses. Cette collection est toutefois un pâle reflet de ce que représente l'ensemble du patrimoine religieux québécois. La mission du Musée n'est pas de tout conserver, mais bien de préserver un échantillon de ce qui nous semble être le plus représentatif et systémique. Notons toutefois que 90% de ces objets sont le fait du christianisme.

Le portrait ethnologique du Québec religieux a profondément changé depuis trente ans. Cependant, les prochaines années risquent fort d'être religieuses avec le développement de nouveaux faits et phénomènes religieux. Il est certes important de constater que tout ce mouvement aura une influence sur l'ensemble des collections du Musée. Il importe, aujourd'hui, de prendre en considération ce legs lourd et important que nous ont laissé non seulement nos ancêtres mais également toutes les institutions religieuses et les églises qui ont marqué le cœur de chaque ville et village.

Depuis seulement quelques années, le patrimoine religieux québécois est devenu un sujet d'actualité, un sujet à la mode. Tout le monde s'inquiète de son avenir, tous les musées veulent maintenant le conserver. On s'empresse d'acheter le presbytère devenu inutile, vide, ou l'église qui ferme, faute de fidèles. On courtise les communautés qui se départissent de leurs édifices conventuels pour acheter leurs biens matériels ou pour en conserver quelque peu. Les promoteurs immobiliers s'arrachent les parcelles de terrain ou les immeubles pour les convertir en condominiums de luxe. La sauvegarde du patrimoine religieux devient rapidement une course désordonnée.

Il est donc important pour le Musée des religions de continuer à bien se positionner dans l'échiquier qui sera tracé par les différents intervenants politiques et culturels qui ont maintenant de plus en plus à cœur l'avenir de ce patrimoine québécois. Cet avenir doit faire partie des priorités politiques, des préoccupations et priorités sociales de notre société. Nous parlons dorénavant de sauvegarde d'une partie importante de notre mémoire collective.

Il est de notre devoir de faire connaître les différentes actions posées par le Musée afin de mieux le positionner comme étant un organisme incontournable dans ce dossier.

Dès le début de son existence, en plus de son rôle de conservation d'éducation et de diffusion, l'équipe du Musée a su jouer un rôle important dans la sensibilisation des communautés religieuses à l'importance de la documentation et de la sauvegarde du patrimoine qu'elles ont en leur possession et du rôle du Musée dans une éventuelle gestion de ce patrimoine. Rappelons que le Musée des religions est à l'origine d'un important projet d'inventaire, d'informatisation et de numérisation du patrimoine qui a eu pour effet de permettre une meilleure diffusion des connaissances des biens patrimoniaux que possèdent certaines communautés religieuses. Plus de 20 000 objets ont ainsi été traités dans 17 communautés différentes. Le Musée est aussi à l'origine de projets d'inventaires dans les paroisses du diocèse de Nicolet car en plus d'être le gardien d'une collection toujours grandissante, il nous apparaît important d'aider à la prise de conscience des richesses patrimoniales qui sont conservées dans les différentes églises ou paroisses. De ce fait, le Musée des religions joue un rôle de conseiller de façon régulière soit auprès de représentants de communautés religieuses responsables du patrimoine religieux de leur communauté, ou encore auprès de responsables de fabriques et ce, à travers tout le Québec.

## **Mais, quoi conserver ?**

*« Les valeurs en cause étant éminemment subjectives, les choix effectués varieront selon les intérêts de chacun ».*

Il est effectivement très difficile d'effectuer un choix parmi tout le patrimoine religieux québécois traditionnel qui existe. Vouloir tout conserver c'est se condamner à tout perdre. C'est pourquoi il nous apparaît primordial d'être en mesure d'effectuer des choix afin de pouvoir conserver un patrimoine significatif de ce qu'est ou a déjà été la pratique religieuse au Québec.

Malgré tout, ce choix significatif est assez difficile à effectuer en écartant toutes notions subjectives qui nous guident à faire ces choix. La religion et la foi donnent souvent un sens plus important à des objets car ils sont auréolés d'une ferveur qui les élève au rang d'objets déifiés. Il n'est pas non plus si simple de produire une échelle d'évaluation afin de déterminer qui, d'un objet ou d'un autre, mérite l'attention que nous voulons bien lui porter. Cette échelle de qualification doit tenir compte d'un nombre assez impressionnant de facteurs tous plus importants les uns que les autres.

Pour certains, l'intérêt artistique primera sur l'intérêt historique ou ethnologique, pour d'autres, ce sera l'intérêt national plutôt que local ou communautaire. Depuis maintenant 20 ans nous accordons, au Musée des religions, une plus grande importance à l'aspect ethnologique des objets, à leur importance dans leur représentativité religieuse. Pour cette institution, l'acquisition d'objets doit d'abord et avant tout représenter le quotidien d'une communauté, d'un milieu. Il est certain que les valeurs esthétiques

et artistiques sont aussi importantes et nous permettent d'apprécier une œuvre plus qu'une autre. Pour nous, l'aspect ethnologique d'un objet est primordial et essentiel puisqu'il permet de faire comprendre les différents phénomènes religieux et c'est en ce sens que nous tentons de positionner le Musée depuis ses débuts.

Les choix peuvent être assez difficiles à effectuer et l'idée de faire entrer les objets dans une grille d'analyse enlève aussi toute la notion de subjectivité. Certes, il est parfois préférable de laisser les sentiments de côté mais, dans le cas d'objets religieux, c'est souvent l'émotivité qui donne de la valeur aux objets. Les églises de Lavaltrie ou de Saint-Casimir-de-Portneuf ont autant de valeur aux yeux des paroissiens que la Cathédrale Marie-Reine-du-monde ou la Basilique Notre-Dame et pourtant, tous s'accorderaient à dire que ces deux dernières sont beaucoup plus importantes que les deux autres. Alors comment choisir et quoi conserver?

Il demeure essentiel que les objets répondent à des critères qui sont les mêmes pour tous. Ces critères doivent aussi comprendre l'émotivité d'une communauté envers un site, un objet. Qu'il soit d'importance nationale, régionale ou locale, ethnologique ou artistique, historique ou émotive, le choix du patrimoine à conserver doit se faire selon des critères stricts qui tiennent compte de tous ces facteurs ou éléments. Des groupes de travail, tels que Fondation patrimoine religieux, Mission patrimoine religieux où encore les responsables des différents musées liés à la conservation du patrimoine religieux, doivent être en mesure de juger de la qualité et de la représentativité des objets à conserver. Ces institutions doivent être consultées afin de guider les choix du patrimoine à conserver.

La mise sur pied de telles organisations ne règle pas tout. Effectivement il est important de se demander comment conserver ce patrimoine et surtout qui le conservera. Il est impossible, selon-nous, de confier la responsabilité du patrimoine à une seule institution ou organisme. Certaines paroisses peuvent très bien prendre en charge leur patrimoine local qui, intégré dans son milieu d'origine, sera beaucoup plus significatif que transposé dans un musée. Il est certain que ces paroisses auront besoin d'un appui logistique afin de prendre en charge adéquatement ce patrimoine. C'est pour cette raison que les institutions muséales peuvent et doivent jouer un rôle significatif dans cet appui logistique. Certaines pièces artistiques ou ethnographiques seront ou devront être confiées aux institutions muséales afin que ces dernières prennent le relais des paroisses ou des institutions religieuses qui ne peuvent assumer la lourde responsabilité de la sauvegarde du patrimoine. Toutes ces théories ne sont toutefois rien sans un appui financier significatif qui permettra l'acquisition et la mise en place de réels outils pour une prise en charge du patrimoine rel

## **Et comment conserver ce patrimoine?**

En cette période de questionnement, les préoccupations de différents milieux sont principalement tournées vers le patrimoine religieux matériel. Il est important pour nous de sonner ici l'alarme à l'égard du patrimoine immatériel. Celui-ci devra devenir une préoccupation tout aussi importante aux cours des prochaines années.

Les communautés religieuses québécoises connaissent un déclin dramatique et il est primordial de préserver les savoir-faire acquis depuis les temps immémoriaux. La relève étant à toutes fins pratiques inexistante, il faut aussi être en mesure de préserver ce patrimoine. En effet, comment réellement comprendre un système si nous ne pouvons y juxtaposer la mémoire de ce système.

Le Musée des religions procédera, au cours des prochains mois, à des enregistrements témoins provenant de différentes personnes au sein des communautés religieuses encore présentes à Nicolet. Ces entrevues pourront, par la suite, faire partie d'un concept d'exposition, et faire découvrir la richesse du patrimoine immatériel nicolétain. Cette expertise pourra, par la suite, être développée et être mise à profit pour l'ensemble du Québec. Des partenariats pourront être développés avec, entre autres, le CELAT de l'Université Laval. Rappelons également que Mission patrimoine religieux a réalisé un projet pilote en ce sens.

## **Qui doit conserver ce patrimoine?**

À notre avis, plusieurs institutions peuvent et doivent conserver le patrimoine religieux. Il faut par contre toujours avoir à l'esprit de garder signifiant la représentation de l'objet. Dans la plupart des cas, il serait préférable de laisser l'objet dans son milieu d'origine, là où il a le plus de signification, là où il est représentatif. Malheureusement, nous savons qu'il est difficile, voire même impossible pour une communauté de prendre en charge ce patrimoine religieux souvent par manque de ressources, de connaissance techniques, ou par manque de soutien professionnel.

C'est alors que les musées jouent un rôle primordial dans la sauvegarde et l'interprétation du patrimoine. Les champs d'expertise des musées sont vastes et diversifiés. Il est pourtant important de connaître et reconnaître les champs d'actions spécifiques de chacun d'eux. Plusieurs des institutions muséales québécoises se spécialisent dans la reconnaissance de l'art religieux par la sauvegarde d'un patrimoine artistique jugé plus important. Nous retrouvons ces collections majoritairement dans les musées d'État tel que le Musée national des beaux-arts du Québec ou le Musée des beaux-arts de Montréal. Ces collections dites « nationales », se concentrant principalement sur l'aspect artistique du patrimoine religieux, ce qui, à notre humble avis, ne présente pas un portrait global de l'ensemble du patrimoine québécois. Il est cependant nécessaire et primordial que des institutions, tel le Musée des religions, se concentrent aussi sur l'aspect ethnologique car il fait avancer la connaissance que nous avons du développement de ce patrimoine. Ces musées traitent donc de la culture artistique du patrimoine religieux québécois et ce, d'une façon globale et à l'échelle du Québec.

En parallèle à ces collections de l'État, de nombreux petits musées possèdent une collection dite « religieuse » qui est représentative de leur région, leur mission, leur période de collectionnement. Ces collections sont souvent considérées comme étant significatives puisqu'elles sont associées à une période ou à un lieu. Nous tenons à préciser, ici, l'importance de de conserver, in situ, les objets religieux. Cette façon de procéder permet, selon nous, de maintenir le véritable sens des objets. Toutefois, il est essentiel de rappeler que tout cela nécessite un support financier adéquat. Nous devons aussi y greffer un support technique et professionnel significatif afin que les efforts investis en ce sens ne soient pas fait en vain.

Il est ainsi considéré comme normal, par exemple, que le Musée régional d'Argenteuil possède quelques pièces artistiques ou ethnologiques religieuses qui proviennent des églises de la région. Ainsi, ces collections sont justifiées car elles interprètent le milieu dans lequel elles sont issues. Ces diverses de collections traitent, alors, de la problématique religieuse d'une façon plus régionale, plus locale et dans la plupart des cas de façon moins globale. Ces institutions se doivent aussi de recevoir de l'aide financière et technique.

Présentement, l'interprétation ethnologique du patrimoine religieux québécois se fait à très peu d'endroits au Québec. Il existe selon nous, un seul endroit qui traite le patrimoine religieux québécois dans sa globalité et c'est au Musée des religions à Nicolet.

Comme mentionné dans la présentation de l'institution, le Musée des religions expose de façon ethnologique le patrimoine religieux québécois de toutes les religions confondues. En effet, compte tenu de sa mission, il

présente des expositions multi-religieuses qui lui ont permis d'établir des partenariats importants avec des représentants de traditions autres que catholiques. Il faut reconnaître ce lieu de conservation et de diffusion du patrimoine religieux, puisqu'il est un des phares de la mémoire religieuse et collective du Québec. Il est également important de développer les acquis de ce Musée qui est devenu, au cours de toutes ces années, un pilier et une référence. Il faut l'identifier comme un leader dans le développement des inventaires du patrimoine religieux et le positionner comme une référence en ce qui a trait au patrimoine religieux et à son interprétation. Il faut qu'il puisse développer son expertise afin de l'étendre à l'ensemble des régions du Québec qui souhaitent aller de l'avant avec la sauvegarde de leur patrimoine religieux, et nous le répétons, de toutes les confessions religieuses dorénavant présente au Québec.

Le Musée des religions conserve le patrimoine de toutes les religions maintenant présente et pratiquées au Québec. Il est le seul à témoigner du tissu social québécois, du patrimoine religieux complexe que représente le Québec d'aujourd'hui.

## **En guise de conclusion**

La véritable sauvegarde du patrimoine religieux québécois ne pourra se faire sans une volonté ferme du gouvernement du Québec et nous osons espérer qu'il déposera, dans un avenir prochain, une politique du patrimoine religieux qui donnera, sans en douter, force d'agir dans cette sauvegarde.

Seulement dans ce cas pourrons-nous envisager différentes pistes d'actions. Nous pensons, entre autres, à la continuation de l'inventaire, l'informatisation et la numérisation de l'ensemble du patrimoine mobilier et à un véritable inventaire du patrimoine immatériel. Actuellement, nous reconnaissons l'importance du patrimoine religieux, mais quel est-il exactement?

De ce fait, nous osons espérer, un soutien financier plus soutenu et croissant et une plus grande reconnaissance du Musée des religions qui, rappelons-le, travaille non seulement à la véritable sauvegarde du patrimoine religieux ethnologique depuis 20 ans mais également à l'éducation, à la sensibilisation face à ce patrimoine et à la visibilité des objets, des collections et des collectivités.

Ce défi de reconnaissance du patrimoine religieux est de taille. Les inventaires doivent se poursuivre car ainsi, nous pourrons vraiment saisir l'ampleur de ce patrimoine et tous les défis qu'il pose. Une concertation du milieu s'impose afin de se doter des vrais outils nécessaires pour une meilleure utilisation et interprétation de ce patrimoine religieux québécois.

En terminant, nous aimerions rappeler que le ministère de l'Éducation semble vouloir privilégier l'enseignement des religions dans les écoles. Si tel est le cas, nous avons toutes les raisons de croire que le Musée des religions y jouera un rôle important. Ses dirigeants ont d'ailleurs été consultés lors de l'étude d'un comité ad hoc mis sur pied par le ministère de l'Éducation afin d'étudier cette avenue.

L'approche multi religieuse, que privilégie le Musée des religions pourra permettre de faire connaître par ses collections, par ses expositions et par ses outils pédagogiques, des divinités inaccessibles et proches, douces et terribles, si semblables à l'homme....